

## Remise officielle de la première édition du Code monégasque édité par LexisNexis

Paris, le 11 février 2011 – Le 9 février, Philippe Carillon, Président directeur général de LexisNexis, a remis officiellement à S.A.S le Prince Albert II de Monaco, le premier exemplaire du Code monégasque, édité par les éditions LexisNexis. Les plus hautes personnalités monégasques et du monde judiciaire français assistaient à cette cérémonie.

Préfacé par son Excellence Monsieur Michel Roger, Ministre d'État de la Principauté, l'ouvrage est également enrichi d'une présentation du droit monégasque rédigée par la Direction des affaires juridiques auprès du Gouvernement Princier.

Ce Code réunit les textes institutionnels de la Principauté, l'ensemble des codes en vigueur et une sélection thématique de textes non codifiés de 1886 à nos jours.

### **Avec ce code, LexisNexis conforte sa mission de diffusion du droit auprès du plus grand nombre, particuliers, professionnels et étudiants**

La publication du Code monégasque constitue, à l'évidence, tant à raison du format que de la conception, du contenu et du prix modéré de l'ouvrage, une nouvelle phase dans la diffusion et le rayonnement du droit monégasque.

Pour Philippe Carillon, en effet, ce code doit « *permettre à tous ceux que la vie de la Principauté intéresse de pouvoir accéder aisément à son système normatif. Par sa diversité, il donne une image fidèle du droit monégasque tant en matière civile, commerciale, maritime que pénale* ».

### **La Principauté et LexisNexis consolident et dynamisent un partenariat lancé il y a plus de 50 ans**

Acteur majeur de l'information en ligne, LexisNexis continue d'accompagner l'Etat monégasque dans sa politique de diffusion des règles de droit et de la jurisprudence de la Principauté. La publication de ce code marque, en effet, le prolongement d'un partenariat qui lie la Principauté à LexisNexis JurisClasseur depuis 1959, date de sortie du premier JurisClasseur *Codes et Lois Monaco*.

#### **Contacts Presse**

---

Nathalie Beauvillain – [nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr](mailto:nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr) – 01 71 72 47 79

Valérie Spilers – [valerie.spilers@lexisnexis.fr](mailto:valerie.spilers@lexisnexis.fr) – 01 45 58 91 58

---

#### **A propos de LexisNexis, filiale du groupe international Reed-Elsevier - [www.lexisnexis.fr](http://www.lexisnexis.fr)**

LexisNexis® est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels.

Ses activités couvrent cinq domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur internet, les formations et conférences, et les logiciels de gestion à destination des professionnels.

L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, LexisNexis Analytics, etc.